



# Kemperlé Activités Subaquatiques

Association Loi 1901  
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ  
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181  
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019  
4, Avenue Pasteur  
29300 QUIMPERLÉ

## Compte-rendu réunion Comité Directeur du 7 novembre 2016

Personnes présentes : Fabrice ALLAIN, René ALLAIN, Vincent BALOCHE, Hervé BOURHIS, Laurent BRIENS, Annie CAUFRIEZ, Gilles GARÇON, Christian MAHO, Pascale MARTIN, Guillaume RUELLO, Christian THOMAS, Stéphane TRIHINE.

Absent excusé : Pascal PELLEN

### Licences et adhésions

73 adhérents à ce jour, répartis de la façon suivante :

- ♦ Plongeurs : 43 au total (39 adultes et 4 dans la section jeune)
- ♦ Apnéistes : 14
- ♦ Hockeys : 15 au total (12 adultes et 3 jeunes)
- ♦ Plongeurs de passage : 1

Il manque de nombreux dossiers malgré les fréquentations aux entraînements piscine, notamment chez les apnéistes et les jeunes hockeys. Chaque responsable de section aura la responsabilité de relancer les membres qui n'ont pas fourni leur certificat médical ou leur fiche d'inscription. Pas d'entrée piscine après le 15/11/16 pour toutes les personnes qui ne sont pas à jour de leur dossier.

### Formations

#### Les formations club :

- PN1 : 8 stagiaires dont 2 jeunes de 14 et 17 ans, la formation suit son cours, bonne motivation. 3 N1 feront une remise à niveau à partir du premier trimestre 2017, lors des séances piscine du samedi.
- PN2 / N3 : 5 stagiaires préparant N2 et 1 préparant N3. Stagiaires assidus et présence régulière des moniteurs prévus pour l'encadrement. Dans l'idéal, l'objectif est de valider les N2 pour la fin novembre. Le PN3 suit les cours théoriques et quelques séances techniques avec les PN2 mais fera sa formation courant 1<sup>er</sup> semestre 2017 (dates à définir).
- Hockey : 1 hockeyeur est intéressé par la formation d'arbitre, mais n'a rien confirmé pour l'instant, son inscription pourrait être prématurée pour cette année.

#### Les formations CODEP :

- Tuteur initiateur : Hervé a validé son tutorat lors du stage du 5/6 novembre à Châteaulin.
- Initiateur : Stéphane T. a confirmé son inscription. Un deuxième adhérent pourrait être intéressé mais n'a pas donné de réponse définitive pour l'instant.

- Rifap : le Comité souhaite contacter le CODEP pour une séance recyclage à Quimperlé au printemps prochain.
- 6 membres du club sont inscrits à des formations bio/photo inter-clubs.

## Finances

Etat des comptes de la nouvelle saison à ce jour :

- ♦ Recettes : 12 267,10 €
- ♦ Dépenses : 2 331,03 €

Le club n'a toujours pas reçu de dossier de demande de subvention de la Mairie de Quimperlé, il sera à réclamer auprès du pôle « vie associative » de la commune. La demande de subvention à la Mairie de Clohars sera faite en janvier prochain.

## Bateau / matériel

Bateau :

Hivernage du bateau : pas de date pour l'instant, Christian T. contactera les chantiers pour organiser la mise à sec la 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre, le bateau étant amené à sortir en novembre dans le cadre des formations N1.

Achat d'un GPS : dans un premier temps l'emplacement de l'antenne sera modifié. Si un achat est finalement envisagé, Christian T. ou Guillaume contacteront de Codep pour voir s'il est possible de participer à un achat groupé.

Matériel :

Pas d'investissement lourd prévu cette année. Un nouvel inventaire sera effectué par Christian M..

Blocs : les dates de TIV restent à fixer, 2 blocs club passeront en réépreuve courant 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

## Apnée

Bonne participation des apnéistes aux entrainements piscine.

- ♦ Apnéistes débutants : environ 4 à 5 participants réguliers, un nouvel adhérent pourrait se joindre au groupe.
- ♦ Apnéistes confirmés : difficultés au niveau de l'encadrement dus à des problèmes de disponibilité pour raisons professionnelles. Bonne participation d'une quinzaine d'adhérents réguliers.

Sorties

WE à la fosse de Civaux les 7 et 8 janvier prochain : réservation confirmée, 15 à 16 inscrits. Le déplacement se fera en minibus prêté par la Communauté des Communes, le club prendra en charge les frais d'essence.

## Hockey

Le nombre d'hockeyeurs adultes et jeunes se maintient à peu-près. Les groupes restent assidus aux entrainements piscine.

Compétitions

- ♦ Match de brassage à Ploërmel le 20/11/2016.
- ♦ Coupe du Finistère organisée par le club à la piscine de Scaër le 8/01/2017.
- ♦ 1 adhérent souhaite participer aux sélections pour faire partie de l'équipe de France des moins de 19 ans.

## Section jeune

Petit rappel, la section n'est ouverte qu'aux enfants des adhérents plongeurs scaphandre, âgés de 8 à 16 ans.

Nouveauté : Mika a composé un groupe composé de quelques jeunes de plus ou moins 16 ans, complété d'adultes plongeurs scaphandre, s'entraînant à l'apnée.

Le comité a souhaité mettre au clair les prérogatives de la section jeune.

### Les nouvelles règles

#### Règlement section jeunes plongeurs

- La section « jeunes plongeurs est ouverte uniquement **aux enfants des adhérents plongeurs âgés de 8 à 16 ans**
- **La délivrance d'un diplôme n'est pas systématique**, les formateurs restent souverains quant à cette délivrance.
- De 8 à 14 ans, formation apnée et plongée technique avec délivrance **possible** des niveaux « plongeur bronze, argent ou or ».
- Pas de formation N1 systématique, éventuellement sur 2 ans à partir de 14 ans, à l'appréciation des encadrants et du responsable de section (selon les prédispositions et l'assiduité des jeunes plongeurs).
- Pas de formation N2.
- Lors des inscriptions, à partir de 16 ans révolu et quelque-soit le niveau, adhésion adulte obligatoire.
- Jeunes détenteurs du N1 et (ou) de plus de 16 ans : passage dans le groupe « apnée jeunes » encadré par Mikaël avec une adhésion plongée scaphandre adulte, ou dans une section adulte si volonté de passer un niveau de plongée.
- Sorties bateau des adhérents « jeunes plongeurs » : toute plongée bateau sera payante au tarif en vigueur que ce soit dans le cadre d'une formation ou d'une exploration.
- Les parents s'engagent à respecter le règlement en vigueur au club, ainsi que les règles fédérales en ce qui concerne la formation des médecins devant délivrer les certificats médicaux.

### Les modifications pour la saison

Arrêt de la formation N2 dans la section jeune, cette formation se fera uniquement avec la section adulte.

Pas de formation N1 systématique, éventuellement dans les conditions décrites ci-dessus à l'appréciation des encadrants et du responsable de section (prédispositions, assiduité aux plongées....).

Pour la saison 2016/2017 : Mikaël terminera la formation N2 de François et Maël qui n'ont pu avoir leur diplôme par manque de plongées. Cependant ils devront prendre un forfait « plongées illimitées » à la prochaine saison printemps/été pour terminer leur formation (condition sine-qua-non à la validation de leur niveau auprès de la fédération).

Si leur niveau n'est pas validé, ils devront intégrer une formation N2 adulte s'ils souhaitent le finaliser.

Mikaël conservera sa ligne d'eau du samedi avec une priorité donnée aux jeunes déjà détenteurs du N1 ou aux jeunes âgés de 16 ans pour assurer des formations d'apnée. Suivant le nombre de participants, la ligne d'eau pourrait être complétée avec des adultes, tous les membres devant souscrire à une adhésion « plongée scaphandre ».

## Baptêmes plongée

- 3 décembre : participation du club à la journée téléthon, une communication sera faite sur le blog pour l'organisation des baptêmes, afin de prévoir l'encadrement et l'assistance surface, ainsi que pour appeler les bénévoles du club à tenir la buvette l'après-midi.
- Séance du 28 décembre : 16 jeunes de Mellac sont déjà inscrits.

## Animations / communication

### Animations :

Une relance sera faite sur le blog pour la soirée « pâté-beaujolais ». A cette occasion aura lieu la vente des calendriers préparés et confectionnés par 6 membres de l'association.

### Communication :

Le comité souhaite qu'il y ait davantage d'articles concernant l'apnée et le hockey, à charges pour les responsables de section de communiquer à Vincent les articles ou les thèmes.

Demande a été faite également à Vincent pour qu'il contacte plus régulièrement les journaux locaux sur les différents évènements organisés par le club.

## Festivités

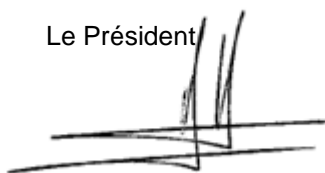
- Pâté-beaujolais : le samedi 19/11/2016 au local du Belair, après la piscine soit à partir de 19h30.
- Galette des rois en janvier 2017 : devant le peu de participation des adhérents les années passées, proposition est faite pour organiser ce rendez-vous également un samedi soir après la piscine plutôt qu'un dimanche. Le sujet sera rediscuté en présence de Pascal P. qui est en charge des festivités.

## Sujets divers

- Bateau : le projet de remplacer le Gwennili par un nouveau bateau reste d'actualité mais ne doit pas être un frein aux activités du club et aux besoins annexes.  
La priorité est de définir le projet et de lister les possibilités d'entrées d'argent et de sponsoring, et de monter un dossier avec un bilan prévisionnel qui pourrait être présenté à la prochaine AG et permettrait de faire des demandes de subventions
- Cartes plongées : le principe est maintenu, les tarifs seront rediscutés avant la saison.
- Hervé souhaite que soit organisé un week-end intersections aux Glénans avec plongeurs, apnéistes et hockeyeurs.
- AG du CODEP 29 : le 10/12/2016 à la Maison Départementale de Sports de Quimper.

Prochaine réunion du Comité Directeur le lundi **16/01/2017**, rendez-vous au local du Belair à 20h pour un début de séance à 20h15.

Le Président



La secrétaire

